



Cellnovo Group
Société anonyme au capital de 16 545 356 euros
réparti en 16 545 356 actions de 1 euro de valeur nominale chacune

Siège social : 13 rue de Londres
75009 Paris
808 426 662 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

SOMMAIRE GENERAL

1.	ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE	3
2.	RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE	4
3.	COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUIN 2017	14
4.	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	41

1. Attestation de la personne responsable

1.1. Responsable du rapport financier semestriel

Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.

1.2. Attestation de la personne responsable

(Art. 222-3 - 4° du Règlement Général de l'AMF)

«J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables, et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et du Groupe, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe est confronté. »

Madame Sophie Baratte, Directeur Général de la société Cellnovo Group.

2. RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE

2.1. Le Groupe consolidé

La société Cellnovo Group (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo est composé de la Société et de ses filiales (ci-après "le Groupe ou "Cellnovo" ou "nous"). Basée en France et au Royaume-Uni, le Groupe fabrique et distribue un système propriétaire innovant de gestion du diabète composé d'une micro-pompe patch (c'est-à-dire sans tube) à insuline, d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre (dans la version actuelle) et fonctionnalités (activité physique, journal, alimentation, glycémie) intégrés, et d'une connexion en temps des données via un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Le système Cellnovo est le seul dispositif à présenter cette fonctionnalité. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre :

- l'utilisation d'insuline,
- l'activité physique,
- l'alimentation des patients en temps réel,
- et le niveau de glycémie des patients après analyse d'une goutte de sang que ces derniers se prélèvent au bout d'un doigt.

Ces quatre paramètres sont clés dans la gestion du diabète. Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché même si certaines étapes requièrent encore l'intervention du patient (analyse du taux de glycémie et insuline injectée au moment des repas).

Par ailleurs, et alors que cette micro-pompe connectée présente de nombreux aspects innovants, la Société est très engagée dans des activités de R&D avec des partenaires de référence, pour automatiser entièrement la délivrance d'insuline, en réponse aux données continues de glycémies du patient (système de « pancréas artificiel »).

Aujourd'hui, le système Cellnovo bénéficie du marquage CE lui donnant accès à la commercialisation dans tous les pays européens, et a fait l'objet d'un dépôt de l'autorisation 510(k) en novembre 2016 pour accéder au marché américain.

Le diabète

Le diabète est une maladie évolutive dans laquelle l'organisme régule mal la quantité de glucose dans le sang du fait d'une production insuffisante ou d'une utilisation sub-optimale de l'hormone insuline. Selon la Fédération internationale du diabète (FID), 8,8 % des adultes, soit 415 millions de personnes souffraient de diabète en 2015¹. D'ici 2040, ce sont 642 millions de personnes qui devraient être touchées.

La maladie existe sous deux formes principales, le diabète de type 1 et le diabète de type 2. Les patients souffrant de diabète de type 1 représentent environ 10 % de la population diabétique². Dans le diabète de type 1, qui se caractérise par l'absence de sécrétion d'insuline par les cellules du pancréas, l'injection d'insuline appelée insulinothérapie est vitale tout au long de la vie du patient. Chez certains

¹ Source : Fédération internationale du diabète (FID), Atlas du Diabète 7ème édition, 2015.

² Source : FID, Atlas du Diabète 7ème édition, 2015.

diabétiques de type 2, dont la sécrétion d'insuline par le pancréas a fortement diminué au fil des années et/ou qui ont développé une résistance importante à l'insuline, l'insulinothérapie peut également devenir nécessaire en phase avancée de la pathologie, lorsqu'ils ont épuisé l'arsenal des autres produits oraux et injectables disponibles.

La plupart des patients de type 1 s'appuient sur un traitement MDI (multi-injections quotidiennes) pour maintenir un niveau de glycémie normal. La pompe à insuline est un autre moyen de diffusion de l'insuline dans l'organisme pour ces patients de type 1. Les pompes à insuline sont de petits équipements électroniques qui libèrent l'insuline à intervalles programmés.

Le taux de pénétration des pompes à insuline est le plus élevé aux États-Unis (30 % des patients³) alors qu'il n'est encore que de 10 % en moyenne dans les pays européens⁴. En 2014, le marché des pompes à insuline était estimé à 2,2 milliards USD sur les deux segments de marché que sont les pompes à tubes (1,9 milliard USD, croissance à un chiffre) et les pompes patch sur lesquelles Cellnovo axe ses activités (0,3 milliard USD, croissance à deux chiffres)⁵. L'évolution de ce marché est alimentée par la hausse du nombre de diabétiques dans le monde, l'utilisation croissante de la pompe à insuline et l'arrivée sur le marché de pompes à la fois plus conviviales et discrètes. La croissance du marché devrait aussi être soutenue par la progression de l'adoption chez les patients de type 2 devenus insulino-dépendants.

Cellnovo cible les patients diabétiques insulino-dépendants, avec une priorité pour les patients diabétiques de type 1 (qui représentent 10% des diabétiques), en raison du caractère précoce et intensif des soins vitaux dont ils ont besoin.

Le système Cellnovo

Fondée sur le concept de la santé mobile, la micro-pompe à insuline de Cellnovo marque une rupture dans l'approche du traitement du diabète. Le système Cellnovo se déploie en trois composantes de base :

- la première se décline autour d'un ensemble composé d'une micro-pompe durable et d'une cartouche d'insuline jetable. Associés, ils forment une micro-pompe à insuline haute précision, compacte et discrète puisque sans tube. Elle est également équipée d'un moniteur d'activité intégré pour suivre et enregistrer l'activité physique du patient diabétique ;
- la pompe se connecte sans fil à un terminal mobile à écran couleur tactile avec applications et glucomètre intégré, seconde composante et véritable cerveau du système ; et
- le terminal mobile intègre une connexion données mobile (GSM) vers la troisième composante du système, un outil complet et sécurisé de gestion clinique en ligne.

Les utilisateurs disposent, à la livraison du système, de deux micro- pompes à insuline rechargeables et d'un terminal mobile, le tout d'une durée de vie de 4 ans, ainsi que d'un accès sécurisé à l'outil de gestion clinique en ligne.

La gestion automatisée de l'insuline « basale »

De l'insuline est administrée en continu au patient, suivant un taux choisi par le patient et l'équipe soignante. Ce taux, dit taux « basal », est pré-programmé dans la tablette de contrôle ou terminal mobile, heure par heure, pour les 24h de la journée et de la nuit. De très nombreux profils de délivrance d'insuline peuvent être enregistrés à l'avance, donnant ainsi le confort au patient de changer l'administration de son insuline basale en fonction de son rythme de vie (exemple : le patient

³ Source : *Estimations de la Société.*

⁴ Source : *Estimations de la Société.*

⁵ Source : *Medtronic, Conférence investisseurs, juin 2014 ; 12 derniers mois jusqu'à avril 2014.*

et l'équipe soignante peuvent enregistrer des profils de délivrance d'insuline correspondant aux jours de la semaine, et d'autres correspondants aux vacances ou aux week-ends). Le patient peut également faire évoluer ce taux aisément à partir du terminal pour tenir compte de sa sensibilité à l'insuline en fonction d'évènements particuliers comme la fièvre, le stress, etc.. La quantité d'insuline administrée par le système au patient est également automatiquement transmise par la tablette de contrôle au site internet dédié au patient et accessible par l'équipe soignante. Cette transmission est réalisée automatiquement, sans intervention, grâce à l'utilisation de la carte SIM embarquée dans la tablette de contrôle. Si le patient n'est pas connecté sur le réseau GSM, les données de délivrance de l'insuline sont enregistrées par la tablette et seront transmises par la carte SIM lorsque le patient aura retrouvé de la connectivité. La tablette peut ainsi enregistrer plusieurs semaines de data et donc aucune information ne sera perdue, même si le patient devait ne pas bénéficier de signal GSM pendant plusieurs semaines. Il est à noter que l'absence de réseau GSM n'empêche pas la tablette de contrôle et la pompe du patient de communiquer, car ces deux éléments du système Cellnovo ne sont pas en connexion via le GSM mais via une transmission ANT sans fil s'opérant en local entre la pompe et la tablette de contrôle.

La gestion assistée de l'insuline « bolus »

Concernant l'administration de l'insuline « bolus », correspondant à l'insuline nécessaire pour l'absorption de repas, cette quantité peut être fixée par le patient directement. Dans ce cas, le patient estime la quantité d'insuline correspondant à son repas et ordonne à la pompe via sa tablette de contrôle de lui donner x unités d'insuline. Une autre manière pour le patient d'estimer cette insuline « bolus » est de se servir de la librairie d'aliments.

Lorsque le patient sélectionne dans la librairie d'aliments les aliments ingérés, la tablette suggère le taux d'insuline « bolus » correspondant, à charge au patient de l'approuver ou de le corriger.

L'ordre est ainsi transmis de la tablette vers la pompe, en utilisant le réseau sans fil ANT entre la tablette et la pompe. Tout comme les taux d'insuline « basale », cette insuline « bolus » est immédiatement transmise par la carte SIM de la tablette de contrôle au site internet médical à disposition du patient et de son équipe soignante.

Le suivi de la glycémie

Le glucomètre, discrètement intégré dans le boîtier du terminal mobile, permet au patient diabétique de tester son niveau de glycémie sanguine, en déposant une goutte de sang sur une bandelette prévue à cet effet et en l'introduisant dans la fente du terminal Cellnovo. Le glucomètre est directement relié au système central du terminal mobile. Ce dernier enregistre le niveau de glycémie du patient. Ce taux pourra ainsi être utilisé lorsqu'il s'agira pour le système de recommander la quantité d'insuline « bolus » nécessaire pour l'absorption des repas.

Par ailleurs, ce taux de glucose est transmis automatiquement et immédiatement par la tablette par la carte SIM de la tablette de contrôle au site internet médical à disposition du patient et de son équipe soignante.

Le suivi de l'activité physique

Il en est de même pour l'activité physique. Cette dernière est automatiquement enregistrée par la tablette, car cette activité est mesurée en temps réel par l'accéléromètre présent dans la pompe, et transmise par le système de transmission des données sans fil ANT entre la pompe et la tablette. Dans le même temps, ces données d'activité physique sont automatiquement et immédiatement transmises par la carte SIM de la tablette de contrôle au site internet médical à disposition du patient et de son équipe soignante.

La transmission des données collectées

Ainsi, deux communications sans fils sont présentes dans le système : une communication locale utilisant la technologie ANT, qui permet à la tablette et à la pompe d'être en communication. Ceci permet donc à la tablette d'envoyer des ordres de délivrance d'insuline à la pompe et de recevoir les données d'activité physique en provenance de la pompe. Les données de glycémie et d'alimentation restent résidentes dans la tablette et sont utilisées pour des calculs de taux d'insuline « bolus ».

Dans le même temps, la carte SIM de la tablette est utilisée pour transmettre toutes les données du patient vers le site médical internet, accessible par le patient et l'équipe médicale. Si le patient opère en dehors d'un réseau GSM, la transmission des données via ANT entre la tablette et la pompe n'est pas affectée et le système est entièrement opérationnel. Les données du patient restent alors dans la tablette pendant plusieurs semaines si nécessaires, jusqu'à ce que le patient retrouve le signal GSM et que ses données soient transmises automatiquement au site internet.

La commercialisation et la production du système Cellnovo

La commercialisation du système Cellnovo a débuté en direct au Royaume-Uni en août 2014 et en France début 2015. Au 30 juin 2017, 688 systèmes Cellnovo ont été vendus en Europe, principalement en France et au Royaume-Uni. La société a par ailleurs signé en juin 2015 un premier accord de distribution avec la société Air Liquide pour la commercialisation de son système dans certains pays Européens (Italie, Benelux...). D'autres accords de distribution devraient venir compléter la couverture du territoire Européen et hors d'Europe.

A horizon 2020, Cellnovo vise un objectif de 45.000 patients équipés de sa pompe.

Cellnovo a défini les différentes étapes de l'automatisation de l'assemblage de sa micro-pompe afin d'être en mesure de produire à grande échelle, d'optimiser ses procédés de fabrication et ses prix de revient à moyen terme. A cet effet, un accord avec la société Flex (anciennement Flextronics) a été conclu et annoncé le 29 septembre 2015. Il a pour objectif de transférer la production des cartouches d'insuline utilisées dans le système Cellnovo chez Flex afin d'accroître significativement la capacité de production de cette cartouche. Ce transfert a été réalisé au cours du second trimestre 2017 et il est prévu que la production monte en puissance au second semestre 2017.

1. Principaux faits marquants du semestre

- Le 5 janvier 2017, Cellnovo et Diabeloop ont annoncé avoir franchi plusieurs étapes clés dans leur programme de pancréas artificiel. Une première étude clinique de l'algorithme Diabeloop associé à la pompe Cellnovo portant sur 36 patients dans 9 centres a montré des résultats positifs. Compte-tenu de ces résultats encourageants, Cellnovo a livré ses premières pompes Bluetooth® à Diabeloop afin de préparer la prochaine étude clinique.
- Le 20 mars 2017, le Groupe a annoncé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux, en vue de contribuer au financement de ses activités sur les 24 mois suivants. Conformément aux termes de l'accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé, de manière ferme et définitive, à souscrire 1.500.000 actions, à sa propre initiative, suivant un calendrier d'une durée maximale de 24 mois, sous réserve que les conditions contractuelles soient remplies, étant précisé que Cellnovo conserve la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment. Les actions seront émises à un prix calculé sur la base d'une moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes échangés sur la période des deux

jours de bourse précédant un jour d'exercice des BSA, diminuée d'une décote maximale de 7,0%.

- Le 18 avril 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de licence commercial mondial pour l'intégration et la commercialisation de la technologie de Pancréas Artificiel de TypeZero dans le système mobile de gestion du diabète de Cellnovo. L'accord non-exclusif mondial permettra à Cellnovo de développer et de commercialiser un produit Cellnovo-TypeZero. Les efforts d'intégration sont en cours avec un lancement de produit prévu en 2018.
- Le 20 avril 2017, Cellnovo et son partenaire Diabeloop ont annoncé le lancement d'une étude clinique en vue d'obtenir le marquage CE du Pancréas Artificiel Diabeloop associé au système Cellnovo. Cette étude, qui commencera par une étude pilote, portera sur 60 patients dans 12 centres et les résultats sont attendus en 2017. Elle vise à fournir les données de sécurité et d'innocuité nécessaires à la constitution d'un dossier pour l'obtention du marquage CE du Pancréas Artificiel Diabeloop, associé au système Cellnovo et à un CGM, en 2018.
- Le 26 avril 2017, Cellnovo a annoncé avoir reçu de son partenaire de production Flex, le 1er lot de cartouches d'insuline commercialisables, destinées à son système de gestion du diabète. Cette réalisation fait suite à une période de tests et validations approfondies des cartouches d'insuline produites par Flex afin d'assurer un fonctionnement optimal de la ligne de production située à Althofen en Autriche. Cette ligne de production pourra fonctionner à pleine capacité au cours de l'été et sera ainsi capable de produire 600 000 cartouches d'insuline par an.
- Le 10 mai 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un financement par emprunt, auprès de Kreos Capital V (UK) Ltd. D'un montant de 5 millions d'euros, cet emprunt comprend une unique tranche, qui a été tirée dans son intégralité.

2. Evénements postérieurs à la clôture

• Augmentation de capital

Le 7 juillet 2017, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 17,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), par émission de 4.069.769 actions nouvelles, représentant environ 24,6% du capital social de la Société (sur une base non diluée après réalisation de l'augmentation de capital). Ces actions ont été émises par décision du Conseil d'administration de la Société, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée au titre de la 14ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 22 juin 2017 et sur le fondement des articles L. 225-138 du code de commerce. L'augmentation de capital était réservée à une catégorie de personnes définie dans la 14ème résolution susmentionnée, à savoir (i) un ou plusieurs sociétés ou fonds d'investissement, français ou étrangers, (a) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, (b) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50.000 euros (prime d'émission comprise) ou (ii) des partenaires stratégiques ou financiers de la Société, situés en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat

(développement, co-développement, distributions, fabrication, etc.) commerciaux ou de financement avec la Société

Les Actions Nouvelles ont été souscrites à un prix de 4,30€ par action, correspondant à une décote de 17,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix, conformément à la 14ème résolution de l'assemblée générale à laquelle il est fait référence ci-dessus.

A la suite de cette opération, le capital social de la Société s'élève à 16.545.356 euros, soit 16.545.356 actions d'une valeur nominale de 1€.

- **Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement**

Le 7 juillet 2017, la Société a signé avec la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches : une première tranche de 8 millions d'euros (la « Tranche 1 ») qui sera tirée par la Société sous réserve de la réalisation de conditions documentaires à remettre à la BEI (notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement), et deux tranches de 6 millions d'euros chacune, qui pourront être tirées jusqu'au 7 janvier 2020, sous réserve de respect de conditions de capitaux propres complémentaires, de chiffre d'affaires et d'obtention d'autorisations de commercialisation.

Ce crédit sera affecté au financement des dépenses d'investissement, dépenses opérationnelles et besoin en fonds de roulement de la Société.

Le taux d'intérêt servi à la BEI est de 7% annuel et payable 2 fois par an à échéance de la période. La Tranche 1 sera en partie affectée au remboursement du prêt souscrit auprès de Kreos en mai 2017 au taux de 11% annuel.

Le remboursement de chaque tranche s'effectuera intégralement à maturité, soit cinq ans après le tirage.

Le crédit consenti par la BEI n'est pas assorti de sûretés et sera garanti par un cautionnement réel consenti par la filiale anglaise de la Société, Cellnovo Ltd. Toute société du groupe dont les actifs, les revenus ou l'EBITDA viendraient à constituer au moins 10% des actifs, revenus ou EBITDA consolidés du groupe, devra également devenir caution personnelle de ce crédit.

Dans le cadre de cet accord, la Société s'est également engagée à émettre des bons de souscription d'actions (les « BSABEI ») au profit de la BEI dont les principales caractéristiques seront les suivantes : un nombre total maximum de 788 241 BSABEI seront souscrits par la BEI au titre de cet accord ; chaque BSABEI donnera droit de souscrire une action ordinaire nouvelle de la Société à un prix unitaire égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Cellnovo des cinq dernières séances de bourse précédant le jour de l'émission des BSABEI, diminuée d'une décote de 10% ; et l'exercice de l'intégralité des BSABEI représentera une dilution maximum totale d'environ 5,9% (sur une base non diluée) au 30 juin 2017. Les BSABEI seront exerçables par la BEI à hauteur d'environ 315 297 BSABEI à compter du remboursement de la Tranche 1, puis d'environ 236 472 BSABEI à compter du remboursement de chacune des deux autres tranches et, dans tous les cas, au plus tard au quinzième anniversaire de leur émission.

- **Demande d'autorisation de commercialisation aux Etats-Unis**

Le 8 septembre 2017, la Société a fait un point sur sa demande d'autorisation de commercialisation - 510(k) auprès de la FDA, l'autorité réglementaire américaine.

Le 16 novembre 2016, Cellnovo a déposé un dossier 510(k) auprès de la FDA, un prérequis à la commercialisation d'un dispositif médical aux États-Unis. Le 8 août 2017, la société a répondu à une première série de questions de la FDA relatives à la demande. Depuis cette réponse, la FDA est revenue vers la société en demandant des informations supplémentaires pour compléter celles déjà fournies.

La Société s'attend à ce que cette nouvelle étape rallonge le calendrier précédemment envisagé pour l'obtention du feu vert de la FDA et continuera à informer le marché des progrès réalisés.

3. Evolution prévisible du Groupe et perspectives d'avenir

Cellnovo va continuer d'étendre la commercialisation de sa pompe à insuline à d'autres pays via un réseau de distributeurs clés. Dans le cadre de cette stratégie d'expansion internationale, Cellnovo a signé en 2015 un accord avec Air Liquide Santé pour la distribution dans plusieurs pays européens et a annoncé le 29 juin 2017 la signature de plusieurs accords de distribution couvrant six nouveaux marchés : Espagne, Australie et Nouvelle Zélande, Grèce et Chypre, Israël).

Sur le plan industriel, Cellnovo a déjà défini les différentes étapes de l'automatisation de l'assemblage de sa micro-pompe afin d'être en mesure de produire à grande échelle, d'optimiser ses procédés de fabrication et de réduire ses prix de revient à moyen terme. A cet effet, la Société a annoncé le 28 juin 2017 la création d'une seconde ligne de production chez Flex, sur son site industriel basé en Roumanie, avec une capacité de production identique à la première ligne de production de 600 000 cartouches d'insuline par an et un coût de production plus faible que celui de la première ligne de production chez Flex en Autriche.

4. Activité du Groupe et de la Société en matière de Recherche et Développement

En 2017, le Groupe a poursuivi ses efforts et ses investissements en matière de recherche et de développement.

Cellnovo considère que sa technologie est adaptée aux grands enjeux futurs du traitement du diabète, en particulier dans le cadre du développement de ce qui est communément appelé le pancréas artificiel. Dans ce domaine, la recherche se fonde sur l'utilisation d'une pompe à insuline en boucle fermée, à partir des données d'un capteur de glycémie en continu, collectées en temps réel. Le montant d'insuline administrée au patient sera défini par une pompe à insuline haute précision au moyen d'algorithmes puissants qui se fondent sur les données des capteurs de glycémie, sur l'exercice et les habitudes alimentaires du patient.

Le Groupe a noué plusieurs collaborations afin de participer à des projets de développements de pancréas artificiel, en France avec le consortium Diabeloop qui vient de lancer son étude clinique de marquage CE, en Europe avec le programme H2020 et Imperial Collège (UK) et aux Etats-Unis avec la société TypeZero avec laquelle un accord de licence a été signé. La solution de pancréas artificiel viendrait en complément de l'offre produit actuellement commercialisée par Cellnovo mais ne la remplacerait pas. En effet, l'automatisation que représente le fonctionnement d'un pancréas

artificiel s'appuie sur le système actuel de Cellnovo ; les systèmes vendus actuellement pourront éventuellement être mis à niveau pour bénéficier de l'option d'automatisation du pancréas artificiel, lorsque celle-ci sera disponible.

5. Commentaires sur les comptes consolidés

Les comptes consolidés de la période close le 30 juin 2017 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par les normes IFRS.

Etat du résultat global

Chiffre d'affaires : pour les semestres clos les 30 juin 2017 et 2016, Cellnovo a réalisé un chiffre d'affaires respectif de K€ 473 et K€ 753. Le chiffre d'affaires de 2017 a été contraint par la capacité de production des cartouches d'insuline, dans l'attente de l'exploitation à pleine capacité de la ligne de production mise en place en Autriche par Flex. La baisse des ventes au premier semestre 2017 par rapport à 2016 (- K€ 280) résulte du choix de la Société de limiter le nombre de nouveaux patients équipés de son système, en raison de la saturation des capacités de production interne de cartouches d'insuline. Ainsi, le nombre de nouveaux systèmes vendus au premier semestre 2017 s'élève à 97, contre 228 au premier semestre 2016.

Total des charges d'exploitation : le total des charges d'exploitation pour le premier semestre 2017 s'est élevé à K€ 8 934 contre K€ 8 237 pour la même période en 2016. Le total des charges d'exploitation pour les six premiers mois de l'année 2017 comprend des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie pour K€ 804 contre K€ 236 sur la même période en 2016.

Coûts de production : au premier semestre 2017, Cellnovo a enregistré des coûts de production de K€ 2 902 à comparer à K€ 3 377 pour la même période en 2016 soit une baisse de K€ 475. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 1 448 et K€ 1 476 en 2017 et 2016 respectivement, des amortissements de K€ 99 et K€ 101 respectivement et des achats et autres charges externes de K€ 1 354 et K€ 1 790 respectivement. La baisse des coûts de production correspond à la réduction des ventes et à la réduction des coûts non-récurrents liés au transfert de la production chez Flex.

Dépenses de recherche et développement : au premier semestre 2017, Cellnovo a enregistré des dépenses de recherche et développement de K€ 1 591 à comparer à K€ 1 068 au premier semestre 2016, soit une hausse de K€ 523. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 784 et K€ 640 en 2017 et 2016 respectivement, des amortissements de K€ 174 et K€ 176 respectivement et des achats et autres charges externes de K€ 634 et K€ 252 respectivement. Ces dépenses incluent des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie qui se sont élevées à K€ 50 en 2017 contre K€ 171 au premier semestre 2016. Les frais de recherche et développement capitalisés au premier semestre 2017 se sont élevés à K€ 895 contre K€ 592 au premier semestre 2016.

Dépenses de ventes et marketing : au premier semestre 2017, Cellnovo a enregistré des dépenses de ventes et marketing de K€ 1 457, à comparer à K€ 540 pour la même période en 2016, soit une hausse de K€ 917. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 910 et K€ 332 en

2017 et 2016 respectivement et des achats et autres charges externes de K€ 547 et K€ 209 respectivement. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'élève à K€ 91 en 2017 contre -K€ 32 en 2016.

Frais généraux et administratifs : au premier semestre 2017, Cellnovo a enregistré des dépenses de frais généraux et administratifs de K€ 2 984, à comparer à K€ 3 252 pour le premier semestre 2016 soit une baisse de K€ 268. Ces montants comprennent des frais de personnel de K€ 1 508 et K€ 1 415 en 2017 et 2016 respectivement, des amortissements de K€ 52 et K€ 25 respectivement et des autres achats et charges externes de K€ 1 424 et K€ 1 813 respectivement. La charge liée aux rémunérations fondées sur des actions sans impact sur la trésorerie s'élève à K€ 582 au premier semestre 2017 à comparer à K€ 98 sur la même période en 2016.

Résultat financier : la perte financière s'élève à K€ 694 pour le premier semestre 2017 contre K€ 18 sur la même période en 2016. Cette évolution défavorable provient des pertes de change enregistrées au premier semestre 2017 (K€ 390) et de la quasi-disparition des produits financiers.

Perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo : au premier semestre 2017, la perte nette attribuable aux actionnaires de Cellnovo a été de K€ 8 691 contre une perte nette de K€ 7 221 au premier semestre 2016. En 2017, le résultat net inclut K€ 804 de charges liées aux rémunérations fondées sur des actions (application de la norme IFRS2) sans impact sur la trésorerie contre K€ 236 pour la même période en 2016.

Bilan

Actif : au 30 juin 2017, les immobilisations incorporelles s'élèvent à la somme nette de K€ 6 881 contre K€ 5 925 au 31 décembre 2016.

Les immobilisations corporelles s'élèvent à la somme nette de K€ 3 784 contre K€ 3 430 au 31 décembre 2016.

L'actif circulant au 30 juin 2017 s'élève à K€ 12 286, dont K€ 7 060 d'actifs financiers courants et de trésorerie et équivalents de trésorerie. Au 31 décembre 2016, l'actif circulant s'élevait à K€ 15 283.

Passif : le capital et les primes d'émission s'élèvent à la somme de K€ 101 189.

Situation d'endettement du Groupe

Au 30 juin 2017, le poste « Emprunt et dettes financières non courants » s'élève à K€ 4 502 contre K€ 462 au 31 décembre 2016. Il est exclusivement constitué d'emprunts contractés auprès de Kreos Capital.

Les passifs courants s'élèvent à K€ 4 367 au 30 juin 2017, contre K€ 4 381 au 31 décembre 2016.

Au 30 juin 2017, les actifs financiers courants, la trésorerie et les équivalents de trésorerie du Groupe s'élevaient à K€ 7 060, contre K€ 10 928 au 31 décembre 2016. En tenant compte des opérations conclues début juillet 2017 (augmentation de capital et accord de prêt signé avec la Banque Européenne d'Investissement) Cellnovo dispose de fonds suffisants pour couvrir sa consommation de trésorerie sur au moins les douze prochains mois.

6. Conventions et engagements réglementés

Seuls les dirigeants et les entreprises communes sont considérés comme des parties liées au Groupe. Les opérations réalisées entre ces personnes physiques ou ces sociétés et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variation significative au cours du premier semestre 2017.

7. Facteurs de risque

Les facteurs de risques auxquels Cellnovo est exposée figurent dans le document de référence 2016 de Cellnovo déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 5 juillet 2017 sous la référence R. 17-053. La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative au cours du 1er semestre de l'exercice 2017. Ces risques sont susceptibles de survenir au second semestre de l'exercice 2017 ou durant les exercices ultérieurs.

3. COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDES CONDENSES AU 30 JUN 2017

• BILAN CONSOLIDE	page 15
• COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	page 16
• ETAT DU RESULTAT GLOBAL	page 16
• TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE	page 17
• TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	page 18
• NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	
▪ Note 1. La Société	page 19
▪ Note 2. Principes et méthodes comptables	page 20
▪ Note3. Utilisation de jugements et d'estimations	page 27
▪ Note 4. Test de perte de valeur	page 28
▪ Note 5. Immobilisations incorporelles	page 29
▪ Note 6. Immobilisations corporelles	page 30
▪ Note 7. Stock et travaux en cours	page 30
▪ Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants	page 31
▪ Note 9. Autres actifs financiers courants	page 31
▪ Note 10. Capital social	page 31
▪ Note 11. Emprunts et dettes financières non courantes	page 32
▪ Note 12. Fournisseurs et autres dettes	page 33
▪ Note 13. Actifs et passifs financiers	page 34
▪ Note 14. Effectifs, charges de personnel	page 35
▪ Note 15. Chiffre d'affaires	page 36
▪ Note 16. Charges liées aux instruments de rémunération en actions	page 36
▪ Note 17. Impôt sur les sociétés	page 38
▪ Note 18. Impôt sur les sociétés	page 38
▪ Note 19. Parties liées	page 38
▪ Note 20. Engagements hors bilan	page 38
▪ Note 21. Evénements postérieurs à la clôture	page 39

BILAN CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	30/06/2017	31/12/2016
ACTIF			
Immobilisations incorporelles	5	6 881	5 925
Immobilisations corporelles	6	3 784	3 430
Autres actifs financiers non courants		35	34
Total actifs non courants		10 699	9 389
Stocks	7	2 106	1 843
Clients	8	509	402
Autres créances	8	2 610	2 109
Autres actifs financiers courants	9	93	8 259
Trésorerie et équivalents de trésorerie		6 967	2 669
Total actifs courants		12 286	15 283
Total actifs		22 985	24 671
PASSIF			
Capital	10	12 476	12 026
Prime d'émission et d'apport	10	88 713	86 942
Réserve de conversion		(1 860)	(1 893)
Réserves - part du Groupe		(76 537)	(62 714)
Résultat part du Groupe		(8 691)	(14 549)
Total des capitaux propres		14 101	19 813
Avantages aux personnels		15	15
Emprunts et dettes financières non courants	11	4 502	462
Passifs non courants		4 517	477
Emprunts et dettes financières courants	11	1 428	1 201
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12	2 157	2 323
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	12	783	858
Passifs courants		4 367	4 381
Total Passif		22 985	24 671

Les notes jointes font partie intégrante de ces états financiers.

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016
Chiffre d'affaires	15	473	753
Coûts de production		(2 902)	(3 377)
Marge brute		(2 428)	(2 624)
Dépenses de recherche et développement		(1 591)	(1 068)
Dépenses de ventes et marketing		(1 457)	(540)
Frais généraux et administratifs		(2 984)	(3 252)
Autres produits		-	0
Résultat opérationnel		(8 461)	(7 484)
Charges financières		(740)	(211)
Produits financiers		46	194
Résultat avant impôts		(9 154)	(7 502)
Impôt sur le résultat	17	463	281
Résultat net de la période		(8 691)	(7 221)
Résultat de base par action (€/action)		(0,72)	(0,66)
Résultat dilué par action (€/action)		(0,72)	(0,66)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016
Résultat de l'exercice	(8 691)	(7 221)
Ecarts de conversion	32	(1 291)
Éléments recyclable en résultat au cours des périodes ultérieures	32	(1 291)
Résultat global	(8 659)	(8 512)

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRESORERIE CONSOLIDEE

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016
Le résultat net		(8 691)	(7 221)
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	226	217
Amortissement des immobilisations corporelles	6	99	94
Dotations au provisions pour engagement de retraite		-	10
Charges liée au paiements fondés sur des actions		804	237
Produits des cessions des immobilisations corporelles		-	-
Autres éléments sans impacts sur la trésorerie		272	(308)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net d'impôts		(7 290)	(6 971)
Variation du besoin en fond de roulement (*)		(1 163)	37
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		(8 453)	(6 934)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(423)	-
Capitalisation des frais de développement		(895)	(1 136)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(585)	(1 486)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(1 904)	(2 622)
Augmentation de capital nette des frais d'augmentation de capital		2 222	0
Emission/(remboursement) d'un emprunt bancaire		4 134	(183)
Variation des autres actifs financiers non courants		8 166	12 018
(Acquisition) / cession d'actions propres		(78)	-
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		14 443	11 835
Incidence des variations de taux de change		212	(467)
Variation globale de la trésorerie		4 298	1 811
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		2 669	6 233
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture		6 967	8 044

(*)Détail de la variation du besoin en fonds de roulement (BFR)

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016
Autres actifs non courants		-	16
Stocks (nets des dépréciations de stocks)		(316)	(626)
Clients et comptes rattachés (nets des dépréciations de créances clients)		(113)	172
Autres créances		(346)	(809)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		(331)	1 401
Dettes sociales		(58)	(117)
Variation du besoin en fonds de roulement		(1 163)	37

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Capital Nombre d'actions	Capital Actions ordinaires et actions de préférence (A/B)	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2015		10 788 528	10 789	83 330	(63 467)	(142)	30 509
Résultat net de la période		-	-	-	(7 221)	-	(7 221)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	(1 291)	(1 291)
Résultat global au 30.06.16		10 788 528	10 789	83 330	(70 687)	(1 433)	21 998
Emission d'actions	11	137 069	137	(137)	-	-	0
Paiements fondés sur des actions	18	-	-	-	237	-	237
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(79)	-	(79)
Au 30 juin 2016		10 925 597	10 926	83 193	(70 530)	(1 433)	22 155

<i>En milliers d'euros</i>	<i>Notes</i>	Capital Nombre d'actions	Capital Actions ordinaires et actions de préférence (A/B)	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Capitaux propres groupe
Au 31 décembre 2016		12 025 587	12 026	86 942	(77 262)	(1 893)	19 813
Résultat net de la période		-	-	-	(8 691)	-	(8 691)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	32	32
Résultat global au 30.06.17		12 025 587	12 026	86 942	(85 953)	(1 860)	11 154
Emission d'actions	10	450 000	450	1 772	-	-	2 222
Paiements fondés sur des actions	16	-	-	-	804	-	804
Actions propres Cellnovo		-	-	-	(78)	-	(78)
Au 30 juin 2017		12 475 587	12 476	88 713	(85 228)	(1 860)	14 101

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Note 1. La Société

Cellnovo Group S.A. (ci-après dénommée "la Société") est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Paris. Le Groupe Cellnovo (composé de la Société et de ses filiales, ci-après "le Groupe" ou "Cellnovo" ou "nous") fabrique et distribue un système propriétaire de gestion du diabète composé d'une micro-pompe patch (c'est-à-dire sans tube), d'un terminal mobile à écran tactile avec glucomètre et fonctionnalités (activité physique, journal, alimentation, glycémie) intégrés, et d'un accès sécurisé à un outil de gestion clinique en ligne. Ce dispositif permet de simplifier la vie quotidienne des patients. Il offre également aux patients et aux professionnels de santé la possibilité de suivre l'utilisation d'insuline, l'activité physique et l'alimentation des patients en temps réel, ainsi que le niveau de glycémie des patients après analyse d'une goutte de sang que ces derniers se prélèvent au bout d'un doigt. Ces quatre paramètres sont clés dans la gestion du diabète. Le système Cellnovo est le plus automatisé à ce jour sur le marché même si certaines étapes de la gestion du diabète requièrent encore l'intervention du patient (analyse du taux de glycémie et insuline injectée au moment des repas).

Le périmètre des états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 30 juin 2017 est composé de Cellnovo Group S.A., de notre filiale située au Royaume-Uni, Cellnovo Ltd. et de notre filiale située aux Etats-Unis, Cellnovo Inc.

Cellnovo est cotée à Paris (Euronext : CLNV) depuis juillet 2015.

Principaux faits marquants du premier semestre 2017

- Le 5 janvier 2017, Cellnovo et Diabeloop ont annoncé avoir franchi plusieurs étapes clés dans leur programme de pancréas artificiel. Une première étude clinique de l'algorithme Diabeloop associé à la pompe Cellnovo portant sur 36 patients dans 9 centres a montré des résultats positifs. Compte-tenu de ces résultats encourageants, Cellnovo a livré ses premières pompes Bluetooth® à Diabeloop afin de préparer la prochaine étude clinique.
- Le 20 mars 2017, le Groupe a annoncé la mise en place d'une ligne de financement en fonds propres avec Kepler Cheuvreux, en vue de contribuer au financement de ses activités sur les 24 mois suivants. Conformément aux termes de l'accord, Kepler Cheuvreux s'est engagé, de manière ferme et définitive, à souscrire 1.500.000 actions, à sa propre initiative, suivant un calendrier d'une durée maximale de 24 mois, sous réserve que les conditions contractuelles soient remplies, étant précisé que Cellnovo conserve la possibilité de suspendre ou mettre fin à cet accord à tout moment. Les actions seront émises à un prix calculé sur la base d'une moyenne des cours de bourse pondérée par les volumes échangés sur la période des deux jours de bourse précédant un jour d'exercice des BSA, diminuée d'une décote maximale de 7,0%.
- Le 18 avril 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un accord de licence commercial mondial pour l'intégration et la commercialisation de la technologie de Pancréas Artificiel de TypeZero dans le système mobile de gestion du diabète de Cellnovo. L'accord non-exclusif mondial permettra à Cellnovo de développer et de commercialiser un produit Cellnovo-TypeZero. Les efforts d'intégration sont en cours avec un lancement de produit prévu en 2018.
- Le 20 avril 2017, Cellnovo et son partenaire Diabeloop ont annoncé le lancement d'une étude clinique en vue d'obtenir le marquage CE du Pancréas Artificiel Diabeloop associé au système Cellnovo. Cette étude, qui commencera par une étude pilote, portera sur 60 patients dans 12 centres et les résultats sont attendus en 2017. Elle vise à fournir les données de sécurité et

d'innocuité nécessaires à la constitution d'un dossier pour l'obtention du marquage CE du Pancréas Artificiel Diabeloop, associé au système Cellnovo et à un CGM, en 2018.

- Le 26 avril 2017, Cellnovo a annoncé avoir reçu de son partenaire de production Flex, le 1er lot de cartouches d'insuline commercialisables, destinées à son système de gestion du diabète. Cette réalisation fait suite à une période de tests et validations approfondies des cartouches d'insuline produites par Flex afin d'assurer un fonctionnement optimal de la ligne de production située à Althofen en Autriche. Cette ligne de production pourra fonctionner à pleine capacité au cours de l'été et sera ainsi capable de produire 600 000 cartouches d'insuline par an.
- Le 10 mai 2017, le Groupe a annoncé la signature d'un financement par emprunt, auprès de Kreos Capital V (UK) Ltd. D'un montant de 5 millions d'euros, cet emprunt comprend une unique tranche, qui a été tirée dans son intégralité.

Note 2 Principes et méthodes comptables

2.1 – Principe et déclaration de conformité

Les états financiers consolidés condensés du premier semestre sont établis conformément aux normes IFRS telles que publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire pour le premier semestre clos au 30 juin 2017. Les comptes semestriels consolidés sont établis en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ». Ils sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation condensée de l'annexe; seules les transactions significatives, ou les règles adaptées aux spécificités des arrêtés de comptes semestriels donnent lieu à des notes annexes. Ils doivent être lus en liaison avec les comptes annuels du groupe au 31 décembre 2016, tels que présentés dans le Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 5 juillet 2017 sous le numéro R.17-053 et disponible sur le site internet de la société.

Les états financiers consolidés condensés pour le premier semestre clos au 30 juin 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 22 septembre 2017.

Les normes internationales d'information financière comprennent les normes IFRS, les normes comptables internationales (International Accounting Standards - IAS) ainsi que les interprétations du Comité d'interprétation des normes (Standard Interpretation Committee - SIC) et du Comité d'interprétation des IFRS (International Financial Reporting Interpretations Committee - IFRIC).

Les principes comptables appliqués par le Groupe dans les états financiers consolidés condensés sont identiques à ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, à l'exception des nouvelles normes applicables suivantes.

2.2 – Application de nouvelles normes et de nouveaux amendements aux normes

Normes, interprétations et amendements aux normes d'application obligatoire à compter du 1er janvier 2017 (sous réserve de leur approbation par l'Union Européenne)

Aucune nouvelle norme ou amendement de norme ne s'applique de façon obligatoire pour la première fois à compter du 1^{er} janvier 2017 au sein de l'Union européenne.

Normes, interprétations et amendements publiés et adoptés par l'Union Européenne mais non encore entrés en vigueur de manière obligatoire au 1er janvier 2017

Le Groupe n'a pas opté pour l'application anticipée des normes suivantes :

- norme IFRS 9 « Instruments financiers », publiée en novembre 2016, établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes viendront remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39 « Instruments financiers » à compter du 1^{er} janvier 2018;
- norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients », publiée en septembre 2016, définit le modèle de reconnaissance des revenus et viendra remplacer les normes IAS 18 « Produits des activités ordinaires » à compter du 1^{er} janvier 2018 ;

Autres normes et interprétations non encore approuvées par l'Union Européenne

Ces normes et interprétations sont principalement les suivantes :

- norme IFRS 16 « location » établit le modèle de comptabilisation des contrats de location et viendra remplacer la norme IAS 17 – contrats de location à compter du 1^{er} janvier 2019 selon l'IASB ;
- Les différents amendements aux normes IFRS 2, IFRS 4, IFRS 17, IAS 7, IAS 12, IFRIC 22, IFRIC 23
- Les amendements issus de la procédure d'amélioration des IFRS 2014-2016 (IFRS 1, IFRS 12 et IAS 28)

Le Groupe mène une analyse pour identifier les impacts attendus de la première application de ces nouvelles normes, amendements et interprétations. S'agissant des normes IFRS 15 et IFRS 16, nous n'avons à ce stade pas identifié d'impact matériel sur les états financiers consolidés.

2.3 – Base de préparation et de présentation des comptes consolidés

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis conformément aux normes IFRS selon le principe du coût historique, sauf s'agissant de la réévaluation de certains instruments financiers. L'information financière est présentée en euros, sauf indication contraire.

Recours à des estimations et au jugement

Pour préparer les états financiers consolidés, conformément aux IFRS, la direction du Groupe doit effectuer des estimations, des jugements et retenir des hypothèses ; elle doit également exercer son jugement lors du processus d'application. Les principales estimations ou jugements significatifs faits par la direction du Groupe portent sur les éléments décrits dans la note 3.

2.4 – Méthodes de consolidation

Méthode de consolidation globale

Les filiales représentent l'ensemble des entités contrôlées par le Groupe. Le Groupe contrôle une entité lorsque le Groupe est exposé ou a droit à des rendements variables en raison de son implication dans l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont entièrement consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le Groupe cesse d'exercer son contrôle.

Les soldes et les transactions intragroupes et les profits latents sur les transactions entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les méthodes comptables des filiales sont conformes à celles adoptées par le Groupe.

Au 30 juin 2017, la Société détenait directement ou indirectement deux filiales, Cellnovo Ltd. et Cellnovo Inc., toutes deux détenues à 100%. Les deux filiales sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Par conséquent, Cellnovo Group (société mère basée en France) présente des états financiers consolidés qui intègrent les états financiers de ses filiales, pour l'exercice clos le 30 juin 2017.

2.5 – Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Détermination de la monnaie fonctionnelle et opérations en devises

La monnaie fonctionnelle des filiales du groupe est la devise locale. Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par la filiale dans sa monnaie fonctionnelle au cours du jour de la transaction. Les éléments monétaires de l'état de la situation financière sont réévalués au cours de clôture de chaque arrêté comptable. Les écarts de change correspondants sont enregistrés au compte de résultat.

Conversion des états financiers des entités étrangères

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro (monnaie de présentation des états financiers du Groupe) sont convertis en euros de la façon suivante:

- les actifs et les passifs sont convertis au taux de clôture ;
- le compte de résultat est converti au taux moyen de la période ;
- les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux figurent dans les autres éléments du résultat global.

Les taux de conversion de la livre sterling (principale monnaie fonctionnelle utilisée en dehors de l'euro) vers l'euro retenus par le Groupe pour les périodes concernées sont les suivants :

	Taux d'ouverture	Taux moyen (6 mois)	Taux de clôture
30 juin 2017	0,8562	0,8606	0,8793
30 juin 2016	0,7340	0,7788	0,8265

2.6 – Comptabilisation du chiffre d'affaires

Les produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et sont constitués des sommes à recevoir pour les biens fournis, déduction faite des rabais, des retours et de la taxe sur la valeur ajoutée. Le Groupe constate les produits lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable et lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à l'entité.

Le Groupe base son estimation des retours sur les résultats historiques, en prenant en considération les normes du secteur.

2.7 – Actifs incorporels

Dépenses de recherche et développement

Les frais liés à la recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement qui sont directement attribuables à la conception et à l'essai de produits uniques et identifiables contrôlés par le Groupe sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque les critères suivants sont remplis :

- il est techniquement possible d'achever le produit pour le rendre propre à l'utilisation ;
- la direction a l'intention d'achever le produit et de l'utiliser ou de le vendre ;
- le produit peut être utilisé ou vendu ;
- la possibilité que le produit puisse générer des avantages économiques futurs peut être démontrée ;
- les ressources techniques, financières et autres, nécessaires à l'achèvement du développement et à l'utilisation ou la vente du produit, sont disponibles ; et
- les dépenses imputables au produit au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.

Les frais directement imputables qui sont inscrits à l'actif dans le cadre du produit comprennent les coûts de rémunération du personnel chargé du développement et une partie appropriée des frais généraux qui s'y rapportent.

Les autres dépenses de développement qui ne remplissent pas ces critères sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont engagées. Les frais de développement précédemment comptabilisés en charges ne sont pas comptabilisés en immobilisations postérieurement à la clôture.

Les frais de développement comptabilisés en immobilisations sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, qui ne dépasse pas cinq ans.

Accord de licence

Afin que le Groupe puisse recourir aux techniques de fabrication les plus efficaces pour ses produits, des contrats de licence peuvent être conclus avec des tiers pour accéder à certains procédés et techniques.

Les frais afférents à ces accords de licence sont comptabilisés dans les immobilisations incorporelles et amortis sur la durée de la licence.

2.8 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût historique, diminué des amortissements. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des biens. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à ce bien bénéficieront au Groupe et que le coût du bien peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les autres réparations ou dépenses d'entretien sont imputées au compte de résultat lors de l'exercice au cours duquel elles ont été engagées. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire afin d'imputer leurs frais à leur valeur résiduelle et il est calculé sur les durées d'utilité estimées suivantes :

Élément	Période d'amortissement
Installations et machines	3 - 10 ans selon la méthode linéaire
Agencements et aménagements	5 ans selon la méthode linéaire

La charge d'amortissement des immobilisations corporelles est comptabilisée dans le compte de résultat dans les postes des états financiers suivants :

- Coûts de production;
- Frais de ventes et de marketing;
- Frais administratifs généraux pour l'amortissement des installations générales, des agencements et des aménagements, du matériel de bureau et du matériel informatique, du mobilier ;
- Frais de recherche et de développement pour le matériel de laboratoire et les immobilisations corporelles du laboratoire.

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs sont revues et ajustées, le cas échéant, à chaque date de clôture. La valeur comptable d'un actif est ramenée immédiatement à sa valeur recouvrable si la valeur comptable de l'actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée (voir note 2.9). Les profits et pertes sur cession sont déterminés en comparant le produit de la vente à la valeur nette comptable, et sont rapportés en résultat.

2.9 – Valeur recouvrable des actifs non courants

Les actifs non courants sont soumis à un test de dépréciation chaque fois qu'il existe un indice interne ou externe montrant qu'un actif a pu perdre de sa valeur.

La dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est égale à sa juste valeur diminuée des coûts de la vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Aux 30 juin 2017 et 2016 et au 31 décembre 2016, aucun des actifs non courants ne présente d'indice interne ou externe de perte de valeur.

2.10 – Contrats de location

Les contrats de location, dans lesquels la quasi-totalité des risques et des avantages n'ont pas été transférés par le bailleur, sont traités comme des contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple, déduction faite des avantages, sont comptabilisés dans le compte de résultat sur la durée du contrat selon la méthode linéaire.

2.11 – Stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers pour servir à la fabrication de produits une fois commercialisés.

Les stocks sont comptabilisés au coût d'achat ou à leur valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure, et évalués selon la méthode du premier entré, premier sorti (first-in, first-out).

Le Groupe examine périodiquement les stocks afin d'identifier toute perte de valeur en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence de certains stocks.

Les provisions pour dépréciations de stocks sont comptabilisées dans les coûts de production.

2.12 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les disponibilités bancaires et les fonds de caisse.

2.13 – Juste valeur des instruments financiers

Le Groupe utilise la hiérarchie suivante pour déterminer et présenter la juste valeur des instruments financiers :

Niveau 1 : instruments financiers cotés sur un marché actif ;

Niveau 2 : instruments financiers dont l'évaluation repose sur des données observables ;

Niveau 3 : instruments financiers dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques d'évaluation reposant pour tout ou partie sur des données non observables ; une donnée non observable est définie comme une donnée dont la valeur repose sur des hypothèses ou des corrélations qui ne sont basées ni sur des prix de transactions observables sur les marchés pour un instrument donné, ni sur les données de marché observables disponibles à la même date.

Le niveau 3 est utilisé pour déterminer la juste valeur des composants spécifiques des emprunts convertibles.

Le Conseil d'administration du Groupe considère que la valeur nette comptable des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans les états financiers avoisine leur juste valeur.

La juste valeur des instruments financiers pour lesquels il n'existe pas de marché actif est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation appropriées, parmi lesquelles l'utilisation de transactions récentes sur le marché réalisées dans des conditions de pleine concurrence, la référence à la valeur de marché actuelle d'un autre instrument présentant des caractéristiques sensiblement similaires, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et des modèles d'évaluation des options.

La modification substantielle des conditions d'un passif financier existant est comptabilisée comme une extinction du passif financier initial et la comptabilisation d'un nouveau passif financier.

Les conditions sont considérées sensiblement différentes si la valeur actualisée des nouveaux flux de trésorerie, actualisés par application du taux d'intérêt effectif initial, s'écarte de 10 % ou plus de la valeur actualisée des flux de trésorerie résiduels du passif financier initial.

Tout gain ou perte sur l'extinction est comptabilisé dans les produits financiers ou les charges financières.

2.14 – Crédits d'impôt recherche et développement

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique.

Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat. En effet, ce crédit d'impôt perçu au Royaume-Uni s'inscrit dans le cadre du programme « Small to Medium Enterprises (SME) » qui lie le crédit d'impôt reçu à la position fiscale de la société considérée (les sociétés bénéficiaires sont considérées différemment des sociétés réalisant des pertes). Par conséquent, en ligne avec la pratique communément admise dans l'industrie au Royaume-Uni, nous avons considéré que ce crédit d'impôt relève d'IAS 12 – « Impôts sur le Résultat » et non d'IAS 20 – « Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique ».

2.15 – Créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans les autres créances, les créances liées aux crédits d'impôt recherche sont comptabilisées à l'actif l'année où sont enregistrées les dépenses donnant droit au crédit d'impôt.

Une provision pour dépréciation des créances est constatée lorsqu'il existe une indication objective que le Groupe ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus. Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'actif financier. La dotation à la provision est comptabilisée dans le compte de résultat. Si, lors d'une période ultérieure, le montant de la dépréciation diminue et si cette diminution peut être objectivement reliée à un événement postérieur à la comptabilisation de la dépréciation, la reprise de la dépréciation enregistrée précédemment est rapportée en résultat.

2.16 – Capital

Le classement en capitaux propres dépend de l'analyse spécifique des caractéristiques de chaque instrument émis. Les actions ordinaires, les actions de préférence et les actions sans droit de vote sont classées dans les instruments de capitaux propres.

Les coûts directement attribuables à l'émission d'actions dans le cadre d'une augmentation de capital sont comptabilisés, nets d'impôts, en déduction des capitaux propres.

2.17 – Paiements fondés sur des actions

Depuis sa constitution, le Groupe a mis en place plusieurs plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sous forme d'actions gratuites ou d'options sur actions attribuées à des membres du personnel, à des membres du Conseil d'administration et à des consultants.

En application d'IFRS 2, le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est comptabilisé en charges sur la période au cours de laquelle les droits à bénéficier des instruments de capitaux propres sont acquis, en contrepartie d'une augmentation de capital. Le montant total comptabilisé en charges sur la période d'acquisition des droits est déterminé par référence à la juste valeur des options sur actions attribuées. À chaque clôture, le Groupe revoit ses estimations du

nombre d'options qui devraient être acquises. Il comptabilise l'impact de la révision des estimations initiales, le cas échéant, dans le compte de résultat, et effectue un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

La juste valeur des options sur actions octroyées aux membres du personnel est déterminée par application du modèle Black & Scholes.

Les hypothèses ayant servi à l'évaluation des plans sont décrites à la note 17.

2.18 – Fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes correspondent à une obligation de payer des biens ou des services qui ont été acquis auprès de fournisseurs dans le cours normal des activités. Les dettes sont classées en passifs courants si leur paiement est exigible à moins d'un an (ou durant le cycle d'exploitation normal de l'entreprise, s'il est plus long). Sinon, elles sont présentées comme des passifs non courants.

Les dettes sont initialement comptabilisées à la juste valeur, et évaluées postérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

2.19 – Impôt sur le résultat

Les actifs et passifs d'impôts exigibles sont évalués au montant que l'on s'attend à recouvrer ou à payer auprès des administrations fiscales. Les taux d'imposition et les réglementations fiscales utilisés pour déterminer ces montants sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où le Groupe exerce des activités et génère des résultats imposables.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode bilancielle et du report variable, pour toutes les différences temporelles existant à la date de clôture entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable au bilan.

Les principales différences temporelles sont liées aux déficits reportables.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour l'ensemble des différences temporelles déductibles, le report des crédits d'impôt non utilisés et des déficits fiscaux non utilisés. Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés lorsqu'il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales non utilisées pourront être imputées.

La valeur nette comptable des actifs d'impôt différé est revue à chaque date de clôture et ajustée lorsque les bénéfices imposables disponibles ne permettent pas de recouvrer tout ou partie de l'actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que des bénéfices imposables futurs permettront à l'actif d'impôt différé d'être recouvré.

2.20 – Information sectorielle

L'activité de Cellnovo est aujourd'hui centrée sur la conception, la fabrication et la distribution de pompes à insuline pour soigner le diabète de Type I. Par conséquent, Cellnovo ne comporte à ce jour qu'un seul secteur opérationnel. Le reporting interne est donc élaboré autour d'un seul secteur d'activité.

2.21 – Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers comprennent :

- Les charges liées au financement du Groupe : intérêt financier ;
- Les produits d'intérêt perçus sur les dépôts à court terme.

2.22 – Autres éléments du résultat global

Les éléments de produits et de charges (y compris les ajustements de reclassement) qui ne sont pas comptabilisés dans le compte de résultat tel que requis ou autorisé par d'autres IFRS, sont présentés dans les « Autres éléments du résultat global ».

2.23 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est déterminé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation des effets de toutes les actions ordinaires potentiellement dilutives.

Si la prise en compte pour le calcul du résultat dilué par action des instruments donnant droit au capital de façon différée (options sur actions) génère un effet anti-dilutif, ces instruments ne sont pas pris en compte.

2.24 – Régimes de retraite

Les salariés français du Groupe ont droit à des prestations de retraite spécifiées par la loi française :

- des indemnités de retraite, correspondant à une somme forfaitaire versé par la Société au départ à la retraite (régime à prestations définies) à ses salariés ;
- des pensions de retraite versées par les organismes de la Sécurité sociale, qui sont financées par les cotisations de la Société et des membres du personnel (régime à cotisations définies).

Les régimes de retraite, rémunérations similaires et autres avantages du personnel répondant à la définition de régimes à prestations définies sont comptabilisés au bilan sur la base d'une évaluation actuarielle des engagements à la clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Cette évaluation utilise la méthode des unités de crédit projetées, qui prend en compte les taux de rotation du personnel et de mortalité. Tous les écarts actuariels sont comptabilisés dans les « Autres éléments du résultat global ».

Les cotisations du Groupe aux régimes à cotisations définies britanniques et français sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de la période à laquelle elles se rapportent.

Note 3. Utilisation de jugements et d'estimations

Pour préparer les états financiers conformément aux IFRS, la direction du Groupe effectue des estimations et des jugements et retient des hypothèses pouvant avoir un impact sur les montants publiés des actifs et des passifs à la date de clôture, et des produits et des charges de la période.

Ces estimations sont basées sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sur les informations disponibles. Elles sont évaluées en continu sur la base de l'expérience passée et de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement des évaluations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Ces estimations peuvent être revues si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient être sensiblement différents de ces estimations en retenant des hypothèses ou des conditions différentes.

Les principales estimations ou jugements significatifs faits par le Groupe portent notamment sur les éléments suivants :

Inscription à l'actif des frais de développement

Le Groupe consacre des efforts importants à la recherche et au développement. Dans ce cadre, le Groupe doit effectuer des jugements et des interprétations pour déterminer les frais de développement devant être inscrits à l'actif dès lors que l'ensemble des six critères définis par la norme IAS 38 sont satisfaits.

Les principes comptables et la comptabilisation des frais à l'actif sont présentés dans la note 2.7. La principale estimation consiste à déterminer si les six critères définis par IAS 38 sont remplis. Il existe des projets clairement définis et ainsi, au 30 juin 2017, certains frais de développement ont été inscrits à l'actif car les six critères définis par IAS 38 étaient considérés comme respectés. Les frais de

développement inscrits à l'actif comprennent les coûts de main-d'œuvre pouvant être directement affectés à ces projets ainsi qu'une part marginale au titre des frais généraux.

Dépréciation d'actifs non financiers – accord de licence

Le Groupe évalue la présence d'indices de dépréciation pour l'ensemble des actifs non financiers, notamment l'accord de licence et les frais de développement inscrits à l'actif, à chaque clôture. Ces actifs non financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'il existe des indices suggérant que la valeur nette comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur nette comptable de l'actif concerné est supérieure à sa valeur recouvrable, qui correspond à sa juste valeur diminuée des coûts de vente ou à sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure. Aucun indice n'a été identifié au 30 juin 2017. Par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été effectué.

Évaluation des stocks

Les stocks comprennent des composants spécifiques et d'autres matières premières achetées à des tiers, qui sont utilisés pour la fabrication des produits. Les stocks sont évalués à leur coût d'achat ou à leur valeur de marché (valeur nette de réalisation), si celle-ci est inférieure, selon la méthode du premier entré, premier sorti.

La principale estimation concerne la dépréciation des stocks, qui est établie en fonction des quantités détenues, des attentes liées à l'utilisation future, des jugements fondés sur des données tests de contrôle de la qualité et des évaluations de la probabilité de mise au rebut ou d'obsolescence des stocks. La direction estime que la valeur des stocks à la clôture est recouvrable sur la base des prévisions de ventes futures.

Attribution d'options sur actions et d'actions sans droit de vote aux membres du personnel, aux cadres et aux fournisseurs de services externes :

La détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions est basée sur le modèle Black & Scholes pour l'évaluation des options, qui prend en compte des hypothèses reposant sur des variables complexes et subjectives. Ces variables incluent notamment la valeur des titres du Groupe, la volatilité attendue du cours de l'action sur la durée de vie de l'instrument, ainsi que le comportement actuel et futur des détenteurs de ces instruments. Il existe un risque intrinsèque élevé de subjectivité découlant de l'utilisation d'un modèle d'évaluation des options dans la détermination de la juste valeur des paiements fondés sur des actions conformément à IFRS 2.

Les hypothèses d'évaluation retenues sont présentées à la note 16 ; l'hypothèse principale dans l'évaluation est le prix de l'action à la date d'attribution, basée sur une évaluation interne à la date d'attribution.

L'absence de comptabilisation des actifs d'impôt différé nets des passifs d'impôt différé :

L'évaluation des actifs d'impôt différé identifiables nécessite que la direction réalise des estimations à la fois sur la période de consommation des reports déficitaires, et sur le niveau des bénéfices imposables futurs, au regard des stratégies en matière de gestion fiscale.

Les principes comptables appliqués par le Groupe pour la comptabilisation d'actifs d'impôt différé sont décrits à la note 2.19.

Note 4. Test de perte de valeur

Cellnovo ne comporte qu'une seule unité génératrice de trésorerie (UGT). Au 30 juin 2017, nous n'avons détecté aucun indice de perte de valeur relatif aux actifs incorporels ou corporels.

Note 5. Immobilisations incorporelles

En milliers d'euros	Licences	Frais de développement	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	767	5 217	131	-	-	6 114
Acquisitions	-	592	-	544	-	1 136
Ecart de conversion	(86)	(618)	(15)	(31)	-	(750)
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	681	5 191	116	513	-	6 500
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 562	5 623	171	-	-	7 356
Acquisitions	60	895	-	-	364	1 319
Transfert (*)	-	-	-	-	35	35
Ecart de conversion	(42)	(167)	(5)	-	-	(214)
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	1 579	6 351	167	-	398	8 495
AMORTISSEMENTS						
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	(329)	(756)	(95)	-	-	(1 180)
Dotations	(36)	(176)	(6)	-	-	(217)
Ecart de conversion	39	95	11	-	-	145
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	(326)	(837)	(90)	-	-	(1 253)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(355)	(982)	(94)	-	-	(1 431)
Dotations	(44)	(173)	(9)	-	-	(226)
Ecart de conversion	10	30	3	-	-	42
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	(389)	(1 126)	(100)	-	-	(1 615)
Au 31 décembre 2015	438	4 461	35	-	-	4 934
Au 30 juin 2016	355	4 354	26	513	-	5 247
Au 31 décembre 2016	1 206	4 641	77	-	-	5 925
Au 30 juin 2017	1 190	5 226	67	-	398	6 881

(*) transfert venant des immobilisations corporelles

Capitalisation des frais de développement

Jusqu'à fin 2013, une attention particulière a été portée à la recherche et la vérification de la faisabilité technique du principal produit de développement du Groupe. La viabilité commerciale a ainsi pu être établie, ce qui a abouti au lancement de la seconde génération de produits en 2014. À partir de ce moment, les critères utilisés pour inscrire les frais de développement à l'actif sont considérés comme satisfaits et les dépenses ultérieures encourues pour des projets de développement ont été inscrites à l'actif.

L'amortissement des frais de développement est comptabilisé au compte de résultat, dans le poste « Dépenses de recherche et développement ». L'amortissement est comptabilisé sur la durée d'utilité du développement, qui n'excède pas 5 ans.

Note 6. Immobilisations corporelles

En milliers d'euros	Matériels et Outillages	Installations et agencements	Matériel de bureau, informatique, mobilier	En-cours	Total
VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	1 111	191	6	1 152	2 460
Acquisition	77	93	32	1 284	1 486
Ecart de conversion	(128)	(24)	-	(203)	(355)
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	1 060	260	38	2 233	3 591
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	1 035	391	41	2 905	4 372
Acquisition	23	40	4	517	585
Transfert (*)	-	-	-	(35)	(35)
Ecart de conversion	(28)	(9)	-	(87)	(123)
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	1 031	423	45	3 301	4 799
AMORTISSEMENTS					
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	(855)	(128)	(1)	-	(984)
Dotation	(77)	(15)	(3)	-	(94)
Ecart de conversion	100	15	-	-	115
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	(832)	(127)	(4)	-	(963)
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	(813)	(118)	(11)	-	(942)
Dotation	(47)	(44)	(7)	-	(99)
Cession	-	-	-	-	-
Ecart de conversion	22	4	-	-	26
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	(838)	(159)	(18)	-	(1 015)
VALEURS NETTES COMPTABLES					
Au 31 décembre 2015	256	63	5	1 152	1 476
Au 30 juin 2016	229	132	34	2 233	2 627
Au 31 décembre 2016	222	273	30	2 905	3 430
Au 30 juin 2017	193	264	27	3 301	3 784

(*) transfert vers les immobilisations incorporelles

Le Groupe a enregistré sur le premier semestre 2017 une charge d'amortissement de 55 milliers d'euros (2016 : 65 milliers d'euros) au titre de ses coûts de production, de 43 milliers d'euros (2016 : 19 milliers d'euros) au titre de ses frais généraux et administratifs, de 1 milliers d'euros (2016 : 11 milliers d'euros) au titre de ses dépenses de recherche et développement et de ses coûts des ventes et marketing.

Note 7. Stock et travaux en cours

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Matières premières	2 139	2 268
En cours de production	313	11
Produits finis	134	93
Dépréciation	(480)	(528)
Total des Stocks	2 106	1 843

Note 8. Clients, comptes rattachés et autres actifs courants

Créances clients

Au 30 juin 2017 les créances clients s'élèvent à 509 milliers d'euros. Aucune provision pour dépréciation n'a été constatée en fin d'exercice.

Autres créances

Les autres créances se décomposent comme suit

En milliers d'euros	30/06/2017	31/12/2016
Crédit d'impôt recherche (1)	1 049	612
Taxe sur la valeur ajoutée (2)	290	488
Charges constatées d'avance (3)	1 083	870
Divers	188	139
Total autres créances	2 610	2 109

(1) Crédit d'impôt recherche

Au Royaume-Uni, les crédits d'impôt recherche et développement sont attribués aux entreprises britanniques afin de favoriser la recherche scientifique et technique. Les sociétés dont les dépenses remplissent les critères d'admissibilité bénéficient d'un crédit d'impôt qui peut être utilisé pour payer l'impôt sur le résultat de l'exercice durant lequel il est accordé et des deux exercices suivants ou, selon le cas, tout déficit fiscal peut donner lieu à un remboursement par l'administration fiscale britannique. Le crédit d'impôt recherche et développement est présenté dans le compte de résultat dans les charges d'impôts sur le résultat.

En l'absence de résultat imposable, la créance liée au crédit d'impôt est remboursée lors de l'exercice suivant l'exercice au titre duquel elle a été attribuée.

- Le remboursement de 2014 de €585 908 a été encaissé en décembre 2015
- Le remboursement de 2015 de €855 747 a été encaissé en novembre 2016
- Le remboursement 2016 est prévu d'être encaissé fin 2017.

(2) Les **créances de TVA** concernent essentiellement la TVA déductible et le remboursement de la TVA acquittée.

(3) Les **charges payées d'avance** correspondent aux dépenses engagées pour les frais d'assurance et de location, ainsi que des stocks consignés transférés à Flex, dans le cadre du transfert de la production des cartouches d'insuline.

Note 9. Autres actifs financiers courants

Les autres actifs financiers courants étaient principalement constitués de comptes à terme. Les fonds placés sur ces comptes étaient disponibles avec un préavis de 32 jours.

Au 30 juin 2017, le Groupe ne possède plus de comptes à terme.

Note 10. Capital social

10.1 Evolution du capital social

Le tableau reprenant l'évolution du capital social et de la prime d'émission de Cellnovo Group S.A. se présente ainsi:

Nature des mouvements	Capital social	Prime d'émission	Nombre d'actions	Valeur nominale
	En K euros	En K euros		En euros
Au 31 décembre 2015	10 789	83 330	10 788 528	1
Exercice d'options par les salariés	158	(155)	158 207	
Augmentation de capital par émission d'actions	1 079	4 315	1 078 852	1
Frais d'augmentation de capital		(550)		
Bons de souscription d'actions		2		
Au 31 décembre 2016	12 026	86 942	12 025 587	1
Exercice d'options par les salariés	0	0	0	
Augmentation de capital par émission d'actions	450	1 771	450 000	1
Frais d'augmentation de capital		0		
Bons de souscription d'actions		0		
Au 30 juin 2017	12 476	88 713	12 475 587	1

Les chiffres présentés ne concernent que l'entité consolidante.

Par décision du conseil d'administration du 18 janvier 2017 (faisant usage de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'assemblée générale du 24 juin 2016), la Société a contracté une « equity line » avec la société Kepler Chevreux. L'augmentation du capital social au premier semestre 2017 correspond à la souscription par Kepler Chevreux dans le cadre de ce contrat de 450.000 actions.

10.2 Droits de vote

Aucune action n'est assortie d'un droit de vote double, même si un actionnaire détient ses actions avec une gestion au nominal depuis plus de deux ans.

Aucune action ordinaire n'est assortie d'un droit de vote préférentiel ni d'aucune restriction.

10.3 Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été signé avec CM-CIC en mars 2015. Ce contrat donne mandat à CM-CIC afin d'intervenir sur le marché pour le compte de Cellnovo, en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité des cotations des titres, en toute indépendance, sans entraver le fonctionnement régulier du marché ou induire autrui en erreur.

Le versement initial était de 300.000 euros. Le solde figure dans le bilan consolidé sur la ligne "Autres actifs financiers courants".

Note 11. Emprunts et dettes financières non courantes

Le 8 mai 2017, Cellnovo Ltd a contracté un emprunt sur 42 mois avec Kreos Capital V (UK) Ltd, pour un montant de 5 millions d'euros. Cellnovo Ltd a souscrit en totalité à cet emprunt, au taux d'intérêt annuel de 11%. Le remboursement du capital est dû à compter du 13^{ème} mois, soit en mai 2018. Ainsi, au 30 juin 2017, le solde de l'emprunt s'élevait à 5 millions d'euros, dont 335 K€ en dette financière courante et 4 665 K€ en dette financière non courante.

En parallèle, le 6 juillet 2017, la Société a émis 98 532 bons de souscription d'actions au profit de Kreos Capital Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd. L'exercice de ces bons permettra à Kreos Capital V (Expert Fund) Ltd de souscrire 98 532 actions de la Société au prix unitaire de 5,58€ (ces montants pouvant être ajustés sous certaines conditions). Ces BSA sont exerçables à tout moment jusqu'à (et expireront concomitamment à la plus proche des dates suivantes (i) à l'expiration d'une durée de 10 ans à

compter de l'émission desdits BSA, et (ii) la date réalisation d'une ou plusieurs cessions d'actions de la Société au résultat desquelles toute personne, agissant seule ou de concert, viendrait à détenir la totalité des droits de vote de la Société.

Le détail de la dette financière s'établit comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Emprunt obligataire convertible	Dettes bancaires	Total
Emprunts et dettes financières non courants			
Etat de la situation financière au 31 décembre 2015	-	2 778	2 778
Remboursement	-	(685)	(685)
Capitalisation des intérêts	-	198	198
Etat de la situation financière au 30 juin 2016	-	2 291	2 291
Etat de la situation financière au 31 décembre 2016	-	1 663	1 663
Emission	-	5 000	5 000
Remboursement	-	(866)	(866)
Ecart de conversion	-	133	133
Etat de la situation financière au 30 juin 2017	-	5 930	5 930

Note 12. Fournisseurs et autres dettes

12.1 – Fournisseurs

Les comptes fournisseurs ne sont pas porteurs d'intérêts et sont normalement réglés à 30 jours.

12.2 – Autres dettes

Les autres dettes comprennent des dettes fiscales et sociales, détaillées comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	31/12/2016
Personnel et comptes rattachés	366	374
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	417	484
Autres dettes	-	-
Total dettes fiscales et sociales	783	858

Note 13 : Actifs et passifs financiers

En milliers d'euros	30/06/2017		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instruments non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	35	35	-	35	-	-
Clients et comptes rattachés	509	509	-	509	-	-
Autres créances	2 610	2 610	-	2 610	-	-
Autres actifs financiers courant	93	93	-	93	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 967	6 967	-	6 967	-	-
Total actifs	10 214	10 214	-	10 214	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	4 502	4 502	-	-	4 502	-
Emprunts et dettes financières courants	1 428	1 428	-	-	1 428	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 157	2 157	-	-	2 157	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	783	783	-	-	783	-
Total passifs	8 869	8 869	-	-	8 869	-

En milliers d'euros	31/12/2016		Valorisation aux termes de la norme IAS 39			Instruments non financiers
	Etat de la situation financière	Juste valeur	Juste valeur par le compte de résultat	Prêts et créances	Dettes au coût amorti	
Actifs financiers non courants	34	34	-	34	-	-
Clients et comptes rattachés	402	402	-	402	-	-
Autres créances	2 109	2 109	-	2 109	-	-
Autres actifs financiers courant	8 259	8 259	-	8 259	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 669	2 669	-	2 669	-	-
Total actifs	13 474	13 474	-	13 474	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	462	462	-	-	462	-
Emprunts et dettes financières courants	1 201	1 201	-	-	1 201	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 323	2 323	-	-	2 323	-
Dettes fiscales et sociales et autres dettes	858	858	-	-	858	-
Total passifs	4 843	4 843	-	-	4 843	-

Note 14 : Effectifs, charges de personnel

Les effectifs au 30 juin se répartissent ainsi :

Effectifs	30/06/2017	30/06/2016
Direction / Administratif	11	16
Production	50	39
Ventes et Marketing	19	14
Recherche et développement	34	19
	<u>113</u>	<u>88</u>

Les charges du premier semestre se répartissent comme suit par nature de coût :

En milliers d'euros	30/06/2017	30/06/2016
Charges de personnel	(2 674)	(3 959)
Charges sociales	(190)	(424)
Charges liée au paiements fondés sur des actions	(804)	(237)
Charges de personnel capitalisées	(983)	756
Total charges de personnel	(4 651)	(3 863)

Dans les charges ci-dessus, nous avons capitalisé dans les coûts de développement 641 milliers d'euros au titre du semestre (756 milliers d'euros en 2016).

Les charges liées aux paiements fondés sur des actions correspondent à la valorisation des plans de stock-options attribuées aux salariés de l'entreprise. Ces charges ne génèrent pas de sortie de trésorerie pour l'entreprise.

Pour 2017, la répartition des charges par destination se présente ainsi:

En milliers d'euros	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres
Coût de production	(1 448)	(54)	(44)	(1 355)
Dépenses de recherche et développement	(784)	(1)	(173)	(633)
Dépenses de ventes et marketing	(910)	-	-	(547)
Frais généraux et administratifs	(1 508)	(43)	(9)	(1 424)
Total	(4 651)	(99)	(226)	(3 958)

En 2016 cette répartition était la suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Charges de personnel	Amortissement des immobilisations corporelles	Amortissement des immobilisations incorporelles	Autres	Total
Coût de production	(1 476)	(65)	(36)	(1 800)	(3 377)
Dépenses de recherche et développement	(640)	(9)	(176)	(244)	(1 068)
Dépenses de ventes et marketing	(332)	(2)	-	(207)	(540)
Frais généraux et administratifs	(1 415)	(19)	(6)	(1 813)	(3 252)
Total	(3 863)	(94)	(217)	(4 062)	(8 237)

La rémunération des directeurs au premier semestre s'établit comme suit:

<i>En euros</i>	30/06/2017	30/06/2016
Rémunération des directeurs	950 615	605 368

Le montant total des rémunérations versés aux principaux directeurs de Cellnovo au premier semestre 2017 inclut K€ 541 au titre des stock options et actions gratuites, contre K€ 174 au premier semestre 2016.

Note 15 : Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires issu des ventes du produit Cellnovo est détaillé par pays comme suit :

<i>En milliers d'euros</i>	30/06/2017	30/06/2016
Royaume-Uni	232	125
France	142	628
Reste de l'Europe	100	-
Total chiffre d'affaires	473	753

Note 16. Charges liées aux instruments de rémunération en actions

Nous attribuons des stock-options à nos employés. Selon ces plans, les titulaires de ces stock-options peuvent souscrire à une émission d'actions de Cellnovo à un prix d'exercice déterminé.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des émissions d'options sur actions par le Groupe ainsi que l'incidence de ces plans sur le compte de résultat consolidé pour le premier semestre 2016 et le premier semestre 2017.

<i>En milliers d'euros</i>	Stock options plans 2013 et antérieurs	Stock options plans 01/2015	Stock options plans 12/2015	Stock options plans 04/2016	BSA 06/016	BSA 09/16	Stock options plans 09/2016	Actions gratuites pla 12/2016	Total
Nombre d'attributions initiales	511 711	254 731	251 000	94 500	21 000	21 000	64 500	186 500	1 404 942
Nombre d'attributions exercées/annulée depuis l'origine	503 342	239 987	186 500	30 000					959 829
Nombre d'attributions restant au 30/06/2017	8 369	14 744	64 500	64 500	21 000	21 000	64 500	186 500	445 113
Charges lié aux rémunérations en actions sur le premier semestre 2017		32 701	17 684	43 763	11 244	21 682	80 053	596 800	803 927
Charges lié aux rémunérations en actions sur le premier semestre 2016		44 091	164 748	27 319					236 158

Pour les plans de stocks options attribués en janvier et décembre 2015 et en avril et septembre 2016 les options sur actions sont acquises comme suit :

- 1/3 à la fin de la première année d'entrée du salarié dans la Société,
- pour les 2/3 restants, 1/24 à la fin de chaque mois pendant 2 ans.

Pour les plans de stocks options attribués en juin et septembre 2016 les options sur actions sont acquises par 1/3 à l'issue de chaque année écoulée à compter de leur date d'émission.

Evaluation du plan de stock-options de Cellnovo Ltd (transférés à la Société en 2015) de janvier 2015

Un plan de stock-options pour un total de 8 915 572 options a été émis par Cellnovo Ltd. le 8 janvier 2015, ce plan a été transféré à la Société au moment de l'introduction en bourse (ce total de stock-options correspond à 254 731 actions de la Société après conversion - à raison d'une action Cellnovo Group S.A pour 35 actions Cellnovo Ltd). Sur la base des estimations de la valeur de la Société/du Groupe disponibles à cette date et compte tenu du faible prix d'exercice, la valeur de l'option a été estimée égale à la valeur du sous-jacent et a été estimée à £0,263 par titre. Après conversion en actions de la Société et compte tenu d'un taux de conversion de £0.7789 pour 1 €, la valeur individuelle de ces options s'établit à €11.82 à leur date d'attribution.

Evaluation du plan de stock-options de la Société de décembre 2015, d'avril et septembre 2016

La juste valeur des options a été évaluée en utilisant la méthode d'évaluation Black & Scholes. Les hypothèses suivantes ont été utilisées :

- Le prix de l'action à la date d'attribution utilisée est calculé par référence à des évaluations internes;
- Le taux sans risque est déterminé à partir de la durée de vie moyenne des instruments ;
- La volatilité a été déterminée sur la base d'un échantillon de sociétés cotées opérant dans le secteur de la biotechnologie, à la date de souscription des instruments et sur une période équivalente à la durée de vie de l'option.

Les principales caractéristiques de ces options sont décrites dans le tableau ci-dessous :

Date d'attribution	02/12/2015	26/04/2016	08/09/2016
Durée d'acquisition	progressive	progressive	progressive
Date d'expiration du plan	03/12/2025	25/04/2026	07/09/2026
Nombre d'options attribuées	251 000	64 500	64 500
Nombre d'actions exerçables par option	1	1	1
Prix d'exercice en €	6,51	6,66	4,78
Juste valeur de l'option à la date d'attribution en €	1,99	2,91	3,41
Volatilité attendue	44%	45,97%	46,73%

Note 17. Impôt sur les sociétés

Le taux d'impôt sur le résultat applicable au Groupe est le taux actuellement applicable en France, qui s'élève à 28%.

Le détail de la charge d'impôt s'analyse comme suit:

<i>En milliers d'euros</i>	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016
Impôt courant:		
Crédit d'impôt sur les sociétés du Royaume Uni	463	282
Charge d'impôt sur les sociétés des Etats-Unis	(0)	(1)
Retraitement des années antérieures	-	-
Total impôt sur le résultat	463	281

Impôts différés

Les déficits fiscaux n'ont pas généré d'actifs d'impôts différés à la clôture de l'exercice. Les déficits fiscaux peuvent être imputés sur l'impôt sur les bénéfices calculés sur les bénéfices futurs.

Note 18. Résultat par action

Résultat de base

	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2017	Exercice de 6 mois clos au 30 juin 2016	Exercice de 12 mois clos au 31 décembre 2014
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	12 103 084	10 874 786	199 907 493
Résultat net de la période - part du Groupe (milliers d'euros)	(8 691)	(7 221)	(6 678)
Résultat de base par action (€/action)	(0,718)	(0,664)	(0,033)
Résultat dilué par action (€/action)	(0,718)	(0,664)	(0,033)

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net revenant aux actionnaires du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat de base par action compte tenu de l'effet dilutif des instruments donnant droit au capital de façon différée (BSA, obligations, options). Lorsque le Groupe est déficitaire, ces instruments ne sont pas traités comme dilutifs, car ils réduiraient la perte par action. Pour les exercices présentés, le résultat de base par action et le résultat dilué par action sont donc identiques.

Note 19. Parties liées

Le Groupe a reconnu comme parties liées les membres du Conseil d'administration, y compris son président, et certains membres de l'équipe de direction du Groupe qui ont reçu l'autorisation d'agir en tant que représentants légaux ou financiers du Groupe (ci-après dénommés « le Conseil d'administration et les Signataires »).

Les opérations réalisées entre ces personnes physiques et les filiales du Groupe n'ont pas connu de variation significative.

Note 20. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan liés aux activités opérationnelles du groupe n'ont pas connu de variation significative sur le premier semestre 2017.

Note 21 : Événements postérieurs à la clôture

Augmentation de capital

Le 7 juillet 2017, la Société a annoncé la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 17,5 millions d'euros (prime d'émission incluse), par émission de 4.069.769 actions nouvelles, représentant environ 24,6% du capital social de la Société (sur une base non diluée après réalisation de l'augmentation de capital). Ces actions ont été émises par décision du Conseil d'administration de la Société, faisant usage de la délégation qui lui a été accordée au titre de la 14ème résolution de l'assemblée générale extraordinaire de la Société en date du 22 juin 2017 et sur le fondement des articles L. 225-138 du code de commerce. L'augmentation de capital était réservée à une catégorie de personnes définie dans la 14ème résolution susmentionnée, à savoir (i) un ou plusieurs sociétés ou fonds d'investissement, français ou étrangers, (a) investissant à titre principal, ou ayant investi plus de 5 millions d'euros au cours des 24 mois précédant l'augmentation de capital considérée, dans le secteur des sciences de la vie et technologies de la santé, (b) pour un montant de souscription unitaire supérieur à 50.000 euros (prime d'émission comprise) ou (ii) des partenaires stratégiques ou financiers de la Société, situés en France ou à l'étranger, ayant conclu ou devant conclure un ou plusieurs contrats de partenariat (développement, co-développement, distributions, fabrication, etc.) commerciaux ou de financement avec la Société

Les Actions Nouvelles ont été souscrites à un prix de 4,30€ par action, correspondant à une décote de 17,2% par rapport à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse précédant le jour de la fixation du prix, conformément à la 14ème résolution de l'assemblée générale à laquelle il est fait référence ci-dessus.

A la suite de cette opération, le capital social de la Société s'élève à 16.545.356 euros, soit 16.545.356 actions d'une valeur nominale de 1€.

Emprunt auprès de la Banque Européenne d'Investissement

Le 7 juillet 2017, la Société a signé avec la Banque Européenne d'Investissement (la « BEI ») un contrat de financement pour un montant total de 20 millions d'euros tirable en trois tranches : une première tranche de 8 millions d'euros (la « Tranche 1 ») qui sera tirée par la Société sous réserve de la réalisation de conditions documentaires à remettre à la BEI (notamment l'accord de Kreos sur les conditions du financement), et deux tranches de 6 millions d'euros chacune, qui pourront être tirées jusqu'au 7 janvier 2020, sous réserve de respect de conditions de capitaux propres complémentaires, de chiffre d'affaires et d'obtention d'autorisations de commercialisation.

Ce crédit sera affecté au financement des dépenses d'investissement, dépenses opérationnelles et besoin en fonds de roulement de la Société.

Le taux d'intérêt servi à la BEI est de 7% annuel et payable 2 fois par an à échéance de la période. La Tranche 1 sera en partie affectée au remboursement du prêt souscrit auprès de Kreos en mai 2017 au taux de 11% annuel.

Le remboursement de chaque tranche s'effectuera intégralement à maturité, soit cinq ans après le tirage.

Le crédit consenti par la BEI n'est pas assorti de sûretés et sera garanti par un cautionnement réel consenti par la filiale anglaise de la Société, Cellnovo Ltd. Toute société du groupe dont les actifs, les

revenus ou l'EBITDA viendraient à constituer au moins 10% des actifs, revenus ou EBITDA consolidés du groupe, devra également devenir caution personnelle de ce crédit.

Dans le cadre de cet accord, la Société s'est également engagée à émettre des bons de souscription d'actions (les « BSABEI ») au profit de la BEI dont les principales caractéristiques seront les suivantes : un nombre total maximum de 788 241 BSABEI seront souscrits par la BEI au titre de cet accord ; chaque BSABEI donnera droit de souscrire une action ordinaire nouvelle de la Société à un prix unitaire égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours de l'action Cellnovo des cinq dernières séances de bourse précédant le jour de l'émission des BSABEI, diminuée d'une décote de 10% ; et l'exercice de l'intégralité des BSABEI représentera une dilution maximum totale d'environ 5,9% (sur une base non diluée) au 30 juin 2017. Les BSABEI seront exerçables par la BEI à hauteur d'environ 315 297 BSABEI à compter du remboursement de la Tranche 1, puis d'environ 236 472 BSABEI à compter du remboursement de chacune des deux autres tranches et, dans tous les cas, au plus tard au quinzième anniversaire de leur émission.

Demande d'autorisation de commercialisation aux Etats-Unis

Le 8 septembre 2017, la Société a fait un point sur sa demande d'autorisation de commercialisation - 510(k) auprès de la FDA, l'autorité réglementaire américaine.

Le 16 novembre 2016, Cellnovo a déposé un dossier 510(k) auprès de la FDA, un prérequis à la commercialisation d'un dispositif médical aux États-Unis. Le 8 août 2017, la société a répondu à une première série de questions de la FDA relatives à la demande. Depuis cette réponse, la FDA est revenue vers la société en demandant des informations supplémentaires pour compléter celles déjà fournies.

La Société s'attend à ce que cette nouvelle étape rallonge le calendrier précédemment envisagé pour l'obtention du feu vert de la FDA et continuera à informer le marché des progrès réalisés.

4. RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

Cellnovo Group
Société Anonyme
au capital de 16 545 356 €
13, rue de Londres
75009 Paris

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Grant Thornton
Commissaire aux Comptes
29, rue du Pont
92200 Neully-sur-Seine

PricewaterhouseCoopers Audit
Commissaire aux Comptes
63, rue de Villiers
92206 Neully-sur-Seine

Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle

CELLNOVO GROUP

Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société CELLNOVO GROUP, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1 Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2 Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Neuilly-sur-Seine, le 26 septembre 2017

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton
International



Olivier Bochet
Associé

PricewaterhouseCoopers Audit



Thierry Charron
Associé